



Formulaire de candidature 2026

Recrutement chargés et chargées de recherche (CR),

Dédié aux bénéficiaires de

L'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH)

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre de la politique handicap du CNRS et constitue une **voie contractuelle spécifique** pour faciliter l'accès à l'emploi dans la fonction publique.

Lire attentivement les conditions d'éligibilité et le guide candidat sur la page :

[Recrutement 2026 de chercheuses et chercheurs en situation de handicap - CNRS Carrières](#)

Merci de bien vouloir nous fournir les documents suivants en pièces jointes :

- Curriculum- Vitae (CV)
- Rapport sur les travaux effectués
- Projet de programme de recherche
- Liste complète de vos productions scientifiques
- Productions scientifiques les plus significatives (maximum 7)
- Rapport de votre jury de thèse (obligatoire si la thèse a été soutenue en France)
- Mémoire de thèse (facultatif mais conseillé)
- Copie du diplôme requis pour postuler au poste de chargé de recherche en situation de handicap
- Tout document justifiant de la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap et permettant d'accéder à cette modalité de recrutement (article 352-4 du code général de la fonction publique)

A- Identité

Madame **Monsieur**

Nom d'usage : (Indiquez le nom que vous utilisez dans la vie professionnelle.)

Nom de naissance : (Nom figurant sur votre pièce d'identité)

Prénom : (Prénom figurant sur votre pièce d'identité)

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Adresse électronique :

B. Diplômes

Intitulé complet :

Date d'obtention (JJ/MM/AAA) :

Etablissement/Université :

Ville :

Intitulé du laboratoire d'accueil pendant la thèse :

Si c'était un laboratoire CNRS, précisez le code unité :

Etes-vous titulaire d'une habilitation à diriger les recherches ?

oui non

Si oui, précisez :

Date d'obtention (JJ/MM/AAA) :

Etablissement/Université :

Ville :

C. Situation professionnelle

1- Secteur public

Contractuel

Fonction exercée :

Corps/grade (s'il y a lieu) :

Employeur :

2- Secteur privé

Fonction exercée :

Employeur :

Sans emploi

Autre

Si autre, précisez :

D. Section ou commission interdisciplinaire (CID)

Attention : un seul formulaire doit être déposé par section ou CID

1- Sélectionnez votre section ou commission interdisciplinaire parmi la liste suivante :

- Commission Interdisciplinaire 51** - Modélisation mathématique, informatique et physique pour les sciences du vivant – CNRS Biologie - CNRS Physique - CNRS Mathématiques
- Commission Interdisciplinaire 52** - Socio-écosystèmes et changements environnementaux globaux : enjeux, savoirs, méthodologies - Tous les instituts sont concernés
- Commission interdisciplinaire 53** - Humains, sociétés, technologies matérielles et numériques - CNRS Sciences Humaines & Sociales - CNRS Informatique - CNRS Ingénierie
- Commission interdisciplinaire 54** - Sciences sociétés, technologies matérielles et numériques - CNRS Informatique - CNRS Sciences Humaines & Sociales - CNRS Chimie - CNRS Physique - CNRS Terre & Univers
- Section 1** – Mathématiques et interactions des mathématiques – CNRS Mathématiques (INSMI)
- Section 2** – Sciences informatiques : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations – CNRS Sciences informatiques (INS2I)
- Section 3** – Sciences informatiques : signaux, images, langues, automatique, robotique, interactions, systèmes intégrés matériel-logiciel – CNRS Sciences informatiques (INS2I), CNRS Ingénierie et systèmes (INSIS)
- Section 4** – Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos – CNRS Physique nucléaire et physique des particules (IN2P3)
- Section 5** – Physique théorique : méthodes, modèles et applications – CNRS Physique (INP)
- Section 6** – Physique des atomes, molécules et plasmas. Optique et lasers –CNRS Physique (INP),

CNRS Ingénierie et systèmes (INSIS)

- Section 7** – Physique des matériaux : structure et dynamique – CNRS Physique (INP)
- Section 8** – Physique de la matière complexe et du vivant – CNRS Physique (INP), CNRS Biologie (INSB), CNRS Chimie (INC), CNRS Ingénierie et systèmes (INSIS)
- Section 9** – Physique de la matière condensée : propriétés électroniques et quantiques – CNRS Physique (INP), CNRS Ingénierie et systèmes (INSIS)
- Section 10** – Micro- et nanotechnologies, micro- et nanosystèmes, photonique, électronique, électromagnétisme, énergie électrique – CNRS Ingénierie et systèmes (INSIS), CNRS Physique (INP)
- Section 11** – Mécanique des solides. Matériaux et structures. Biomécanique. Acoustique – CNRS Ingénierie et systèmes (INSIS)
- Section 12** – Milieux fluides et réactifs : transports, transferts, procédés de transformation – CNRS Ingénierie et systèmes (INSIS)
- Section 13** – Chimie et Physicochimie de la matière molle – CNRS Chimie (INC)
- Section 14** – Architectures moléculaires : synthèses, mécanismes et propriétés – CNRS Chimie (INC)
- Section 15** – Chimie physique, théorique et analytique – CNRS Chimie (INC)
- Section 16** – Chimie de coordination, catalyse et procédés, interfaces – CNRS Chimie (INC)
- Section 17** – Chimie des matériaux, nanomatériaux et procédés – CNRS Chimie (INC)
- Section 18** – Chimie et vivant – CNRS Chimie (INC), CNRS Biologie (INSB)
- Section 19** - Astrophysique – CNRS Terre et Univers (INSU)
- Section 20** – Terre et planètes telluriques : structure, histoire, modèles – CNRS Terre et Univers (INSU)
- Section 21** – Système Terre : enveloppes superficielles – CNRS Terre et Univers (INSU)
- Section 22** – Biologie moléculaire et structurale, biochimie – CNRS Biologie (INSB), CNRS Chimie (INC)
- Section 23** – Organisation, expression, évolution des génomes – CNRS Biologie (INSB)

- Section 24** – Biologie cellulaire, développement, évolution-développement – CNRS Biologie (INSB)
- Section 25** – Biologie intégrative des organismes photosynthétiques et des microorganismes associés – CNRS Biologie (INSB), CNRS Écologie et environnement (INEE)
- Section 26** – Physiologie, physiopathologie, biologie du cancer – CNRS Biologie (INSB)
- Section 27** – Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie – CNRS Biologie (INSB)
- Section 28** – Cerveau, cognition, comportement – CNRS Biologie (INSB), CNRS Sciences humaines et sociales (INSHS)
- Section 29** – Relations hôte-pathogène, immunologie, inflammation – CNRS Biologie (INSB)
- Section 30** – Pharmacologie – ingénierie et technologies pour la santé – imagerie biomédicale – CNRS Biologie (INSB), CNRS Ingénierie et systèmes (INSIS), CNRS Chimie (INC)
- Section 31** – Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés – CNRS Écologie et environnement (INEE), CNRS Biologie (INSB)
- Section 32** – Surface continentale et interfaces – CNRS Écologie et environnement (INEE), CNRS Terre et Univers (INSU)
- Section 33** – Hommes et milieux : évolution, interactions – CNRS Écologie et environnement (INEE), CNRS Sciences humaines et sociales (INSHS)
- Section 34** – Mondes anciens et médiévaux – CNRS Sciences humaines et sociales (INSHS)
- Section 35** – Mondes modernes et contemporains – CNRS Sciences humaines et sociales (INSHS)
- Section 36** – Sciences du langage – CNRS Sciences humaines et sociales (INSHS)
- Section 37** – Philosophie, épistémologie, histoire des sciences – CNRS Sciences humaines et sociales (INSHS)
- Section 38** – Littérature, arts, esthétique, création – CNRS Sciences humaines et sociales (INSHS)
- Section 39** – Sociologie et sciences du droit – CNRS Sciences humaines et sociales (INSHS)
- Section 40** – Économie et gestion – CNRS Sciences humaines et sociales (INSHS)

Section 41 – Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines – CNRS Sciences humaines et sociales (INSHS)

Section 42 – Espaces, territoires, sociétés – CNRS Sciences humaines et sociales (INSHS), CNRS Écologie et environnement (INEE)

Section 43 – Politique, pouvoir, organisation – CNRS Sciences humaines et sociales (INSHS)

2- Le(s) laboratoire(s)

Indiquez les informations relatives au(x) laboratoires dans le(s)quel(s) votre projet pourrait être mené. Vous trouverez les informations à l'aide de [l'annuaire du CNRS](#) .

Nom du ou des laboratoire(s)

Code(s) unité (facultatif)

E. Aménagements de l'entretien

Si votre candidature est éligible, auriez-vous besoin d'un aménagement particulier pour l'entretien ?

Oui

Non

Si oui, lequel/lesquels ?

F. Liste des documents nécessaires à votre candidature

Merci de bien vouloir nous fournir tous ces documents au **format PDF**.

- Curriculum- Vitae (CV)
- Rapport sur les travaux effectués
- Projet de programme de recherche
- Liste de vos productions scientifiques
- Productions scientifiques les plus significatives (maximum 7)
- Rapport de votre jury de thèse (obligatoire si la thèse a été soutenue en France)
- Mémoire de thèse (facultatif mais conseillé)
- Copie du diplôme requis pour postuler au poste de chargé de recherche en situation de handicap
- Tout document justifiant de la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap et permettant d'accéder à cette modalité de recrutement (articles L.352-4 et R.352-5 à R.352-36 du code général de la fonction publique)

1- Votre Curriculum Vitae (CV) – A transmettre en pièce jointe

- Les enseignements suivis et les diplômes acquis
- Les diverses activités exercées et les fonctions occupées pendant et après la thèse
- Les séjours de longue durée à l'étranger (supérieur à 6 mois)

2- Rapport sur les travaux effectués - A transmettre en pièce jointe

3- Indiquez un résumé des travaux effectués de 12 lignes maximum.

En complément, vous devez joindre à votre dossier de candidature, un document plus complet afin de présenter de manière plus détaillée les travaux qui vous semblent les plus significatifs.

4- Votre projet de recherche - A transmettre en pièce jointe

Présentez de manière claire et structurée votre projet de recherche et son intérêt scientifique.

La présentation du projet de recherche est libre. Le nombre de pages doit être compris entre 10 et 20.

Le projet de recherche doit cibler un ou plusieurs laboratoires du CNRS que vous devez indiquer dans ce formulaire (cf partie D « Section ou commission interdisciplinaire (CID) »).

Le projet peut être éventuellement accompagné de l'avis de personnalités scientifiques.

5- La liste de vos productions scientifiques - A transmettre en pièce jointe

Sur un document libre, merci d'indiquer l'ensemble de vos productions scientifiques.

6- Choix de quelques-unes (maximum 7) de vos productions scientifiques les plus significatives - A transmettre en pièce jointe

Exemples : publications, conférences, invitées, rapports, logiciels, bases de données) sur l'ensemble de votre carrière (références complètes), en appui à votre rapport d'activité ou à votre projet.

7- Le rapport de votre jury de thèse (obligatoire si la thèse a été soutenue en France) - A transmettre en pièce jointe

Veillez à ce que le document mentionne :

- L'intitulé de la thèse
- Le nom du directeur de thèse
- La date de soutenance
- Le nom du laboratoire d'accueil

8- Le mémoire de thèse (facultatif mais conseillé)

9- Votre diplôme - A transmettre en pièce jointe

Diplômes admis :

- **Doctorat** prévu à l'article L 612 7 du code de l'éducation doctorat d'État ou de 3ème cycle
- **Diplôme de docteur ingénieur**
- Diplôme d'études et de recherche en sciences odontologiques (**DERSO**)
- Diplôme d'études et de recherche en biologie humaine (**DERBH**)
- **Titre universitaire étranger**

Si vous êtes titulaire d'un diplôme étranger, deux options s'offrent à vous :

- Le centre ENIC-NARIC France délivre des attestations de comparabilité et de reconnaissance d'études. Attention : Le délai pour l'obtention est de 4 mois maximum.
- L'instance d'évaluation compétente de l'établissement se charge de vérifier que vos titres et travaux scientifiques sont équivalents au niveau de diplôme exigé.

En cas d'absence de diplômes exigés, vous pouvez également postuler si vous pouvez justifier vos titres et travaux scientifiques.

L'instance d'évaluation compétente de l'établissement se charge de vérifier que vos titres et travaux scientifiques sont équivalents au niveau de diplôme exigé à savoir le doctorat prévu à l'article L612-7 du code de l'éducation ou titre équivalent.

10 - Justificatif de la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap

Exemples de titres admis :

- Décision de la Maison Départementale des Personnes Handicapées Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (**RQTH**)
- Décision de la Maison Départementale des Personnes Handicapées d'attribution de l'Allocation aux Adultes Handicapés (**AAH**)
- **Notification officielle mentionnant le taux d'incapacité**
- **Notification d'attribution de la pension d'invalidité**
- Décision d'attribution de la **pension d'invalidité** à condition que l'invalidité réduise **au moins des deux tiers la capacité de travail ou de gain**
- Décision d'attribution d'une **pension militaire d'invalidité et des victimes de la guerre**
- Décision d'attribution d'une **allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée aux sapeurs-pompiers volontaires** en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service
- La Carte Mobilité Inclusion (**CMI**) portant la **mention "invalidité"**

G- Suite de la procédure

Les candidates et candidats qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité seront contactés par courriel.

Les candidates et candidats admissibles seront contactés pour l'entretien par courrier.

H- Traitement de vos données personnelles

Objet du traitement

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la direction des ressources humaines, 3 rue Michel-Ange, 75016 Paris.

La déléguée à la protection des données du CNRS peut être contactée pour toute question sur la protection des données personnelles. Ses coordonnées sont les suivantes :

CNRS Service protection des données, 2 rue Jean Zay, 54519 Vandœuvre-lès-Nancy :

dpd.demandes@cnrs.fr

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées pour la finalité suivante : recrutement externe.

La base légale du traitement est le respect de la **réglementation en matière de recrutement des personnes en situation du handicap** (articles L.352-4 et R.352-5 à R.352-36 du code général de la fonction publique).

Les catégories de données traitées, en tout ou partie, selon le rôle des personnes concernées dans le processus, sont les suivantes :

- Données d'identification
- Données relatives à la vie personnelle, dont l'adresse, les coordonnées téléphoniques,
- Données relatives à la vie professionnelle : le parcours professionnel, les fonctions occupées

- Données relatives à la reconnaissance administrative du handicap
- Les logs de connexion au formulaire de candidature

Pour les personnes souhaitant un aménagement d'épreuve, l'information ouvrant cette possibilité.

Les personnes concernées : candidats et candidates chercheurs au recrutement dérogatoire par voie contractuelle pour les personnes en situation de handicap, les membres du jury.

Destinataire des données :

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataire de tout ou partie des données :

Au CNRS : la direction des ressources humaines dont le Service Responsabilité Sociale Employeur et le Service Recrutement et Intégration, le Secrétariat général du Comité national, les membres des jurys d'admissibilité et d'admission, le comité de direction, les services ressources humaines des délégations régionales ;

- En dehors du CNRS : les prestataires extérieurs sollicités pour le système d'information, les autorités de contrôle.

En application de la réglementation en vigueur sur l'égalité des chances dans l'accès aux emplois publics et sur la diversité des recrutements, le CNRS transmet les données personnelles prévues par les textes au service statistique en charge de la fonction publique (SDessi) à des fins de production d'études et de statistiques anonymes.

Le service statistique du ministère de la fonction publique est susceptible de vous interroger de manière strictement confidentielle et séparée de l'organisation du concours et sans incidence sur leur déroulement.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la présentation détaillée du projet sur le page :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/enquetes-statistiques>

Durée de conservation de vos données :

Vos données à caractère personnel seront conservées pour une durée maximale de : 1 an après l'extinction des voies de recours. Au-delà, elles sont archivées conformément au Code du patrimoine.

Droit des personnes

Vous disposez des droits suivants pour l'utilisation qui est faite de vos données :

- Le droit d'opposition : vous pouvez à tout moment vous opposer au traitement de vos données,
- Le droit d'accès et de rectification de vos données,
- Le droit d'effacement
- Le droit à une utilisation restreinte lorsque vos données ne sont pas nécessaires ou ne sont plus utiles

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la direction des ressources humaines du CNRS : 3 rue Michel-Ange, 75016 Paris ou à l'adresse : drh_rgpd@cns.fr.

Vous pouvez contacter également votre DPD à l'adresse mentionnée plus haut.

Si vous estimez, après avoir contacté le CNRS, que vos droits informatique et libertés ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation en ligne auprès de la CNIL ou par courrier postal.

En cas de questions relatives aux modalités de recrutement, merci de vous adresser à drh-seri.concours-examens@cns.fr en mettant en copie cns-handicap.correspondant.national@cns.fr